

# 1 - Structuration du territoire : doter le Pays des Sources d' une organisation propre et mettre en place des complémentarités avec les territoires voisins

## *Objectifs des politiques publiques*

### 1 - IDENTITE ET STRUCTURATION DU TERRITOIRE

- ❖ Optimiser l'organisation territoriale du Pays des Sources tout en développant des complémentarités avec les territoires voisins afin de répondre le plus efficacement possible aux différents besoins identifiés sur l'ensemble du territoire.
- ❖ Améliorer le cadre de vie en maintenant pour les habitants, un bon niveau d'équipements et de services de proximité.
- ❖ Développer l'attractivité du territoire, en particulier en matière d'habitat mais aussi d'activités économiques, comme moyen de conforter son identité et comme vecteur de croissance économique.

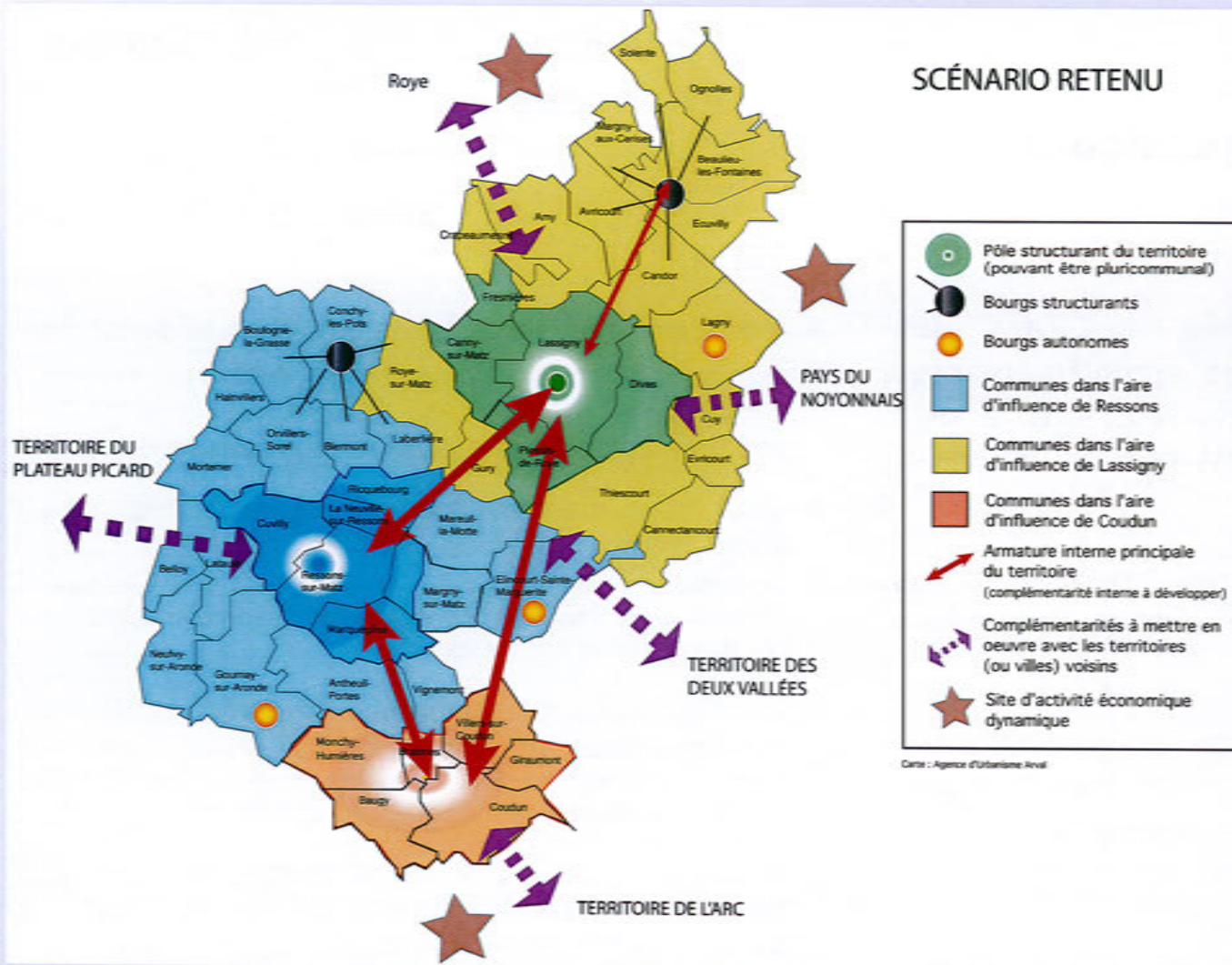
## *Principales orientations proposées*

(voir document d'orientations générales)

### 1 - IDENTITE ET STRUCTURATION DU TERRITOIRE

- ❖ Mettre en place une armature urbaine forte autour de 3 pôles (Reyssons-sur-Matz, Lassigny, Coudun), 2 bourgs structurants (Conchy-les-Pots et Beaulieu-Ecuville) et 2 bourgs « autonomes » (Lagny, Elincourt-Sainte-Marguerite, Gournay-sur-Aronde).
- ❖ Viser au maintien et au renforcement des équipements, services et activités dans ces communes (commerces, services publics, santé, culture, sport et loisirs), suivant une logique de foisonnement sur un lieu donné (bourg ou pôle identifié).
- ❖ Corréler les perspectives de développement démographique à cette armature urbaine dans la logique d'optimiser l'usage de ces équipements et services en lien avec la présence d'une population croissante.
- ❖ Mettre en oeuvre des complémentarités avec les territoires voisins, en particulier sur les activités, équipements et services qui ne peuvent être envisagés sur le Pays des Sources.

# 1 - Structuration du territoire : doter le Pays des Sources d'une organisation propre et mettre en place des complémentarités avec les territoires voisins



• **Sur les 3 pôles** (Ressons-sur-Matz, Lassigny, Coudun et communes associées), **les commerces et services à trouver sont :**

commerces de proximité (dont restauration) ; service postal ; guichet bancaire ; équipement scolaire (avec cantine, accueil périscolaire) et centre de loisirs ; structure d'accueil pour personnes âgées et structure pour petite enfance ; médecin et pharmacie complété d'un infirmier ou activité paramédicale ; aire de jeux, plateau sportif et salle de sports couverte (pouvant correspondre à un gymnase) ; bibliothèque et salle multifonctions d'au moins 150 personnes (avec accueil activités dessin, musique, peinture, etc.).

• **Sur les 2 bourgs structurants** (Conchy-les-Pots et Beaulieu-Ecuvilly), **les commerces et services à trouver sont :**

commerces de proximité ; service postal et service financier ; équipement scolaire (avec cantine, accueil périscolaire) ; médecin et pharmacie complété d'un infirmier ou activité paramédicale ; aire de jeux, plateau sportif et salle pour la pratique du sport ; bibliothèque et salle multifonctions d'au moins 150 personnes

• **Identifier les équipements et services manquants et œuvrer pour les créer.**



# 1 - Structuration du territoire : doter le Pays des Sources d'une organisation propre et mettre en place des complémentarités avec les territoires voisins

## Objectifs des politiques publiques

### 2 - EQUIPEMENTS ET SERVICES D'INTERET TERRITORIAL A DEVELOPPER OU A CREER

- ❖ Déterminer les équipements ou les services à maintenir, à développer, ou à créer pour répondre aux besoins des différentes populations qui composent le territoire aujourd'hui et à l'horizon 2030.

## Principales orientations proposées

(voir document d'orientations générales)

### 2 - EQUIPEMENTS ET SERVICES D'INTERET TERRITORIAL A DEVELOPPER OU A CREER

- ❖ **Petite enfance** : Envisager le maintien de la structure existante à **Ressons-sur-Matz** (halte garderie) et son évolution vers une structure de type multi-accueil. Envisager à minima une structure de type « halte garderie » ou « multi-accueil » sur au moins chacun des deux autres pôles du territoire (Coudun et Lassigny). Ces équipements viendraient en plus du maintien du réseau d'assistantes maternelles agréées à conforter.
- ❖ **Enfants et adolescents** : Pérenniser les activités de loisirs existantes portées par les associations locales et par chacun des deux centres sociaux en proposant un rapprochement afin d'optimiser l'offre ; **Inscrire au SCOT le souhait d'implanter un équipement d'enseignement public** (type lycée d'enseignement général et/ou technologique ou professionnel) **sur le territoire ou à proximité, en lien notamment avec la ville de Roye** (positionnement central à l'échelle de la Région) afin d'améliorer significativement les conditions d'accès à cet équipement pour une grande partie des adolescents du Pays des Sources).
- ❖ **Personnes âgées** : Développer les capacités d'accueil à l'horizon 2025-2030, dans des établissements adaptés, situés en particulier sur les pôles, **à partir d'une offre diversifiée** (logement type RPA, unité spécialisée pour les personnes dépendantes, maisons de repos) tout en préservant les services mis en place (repas, soins, transport, etc.) aidant à la politique de maintien à domicile. Se doter d'un service d'orientation des personnes à la recherche d'une structure répondant à leurs besoins. **Etudier les synergies possibles à développer entre les services proposés** (soins, restauration, accueil de jour, etc.) dans les établissements implantées sur le territoire et **les personnes faisant le choix du maintien à domicile**. Se doter d'un service d'orientation des personnes à la recherche d'une structure répondant à leurs besoins.



# 1 - Structuration du territoire : doter le Pays des Sources d'une organisation propre et mettre en place des complémentarités avec les territoires voisins

## Objectifs des politiques publiques

### 2 - EQUIPEMENTS ET SERVICES D'INTERET TERRITORIAL A DEVELOPPER OU A CREER

- ❖ Déterminer les équipements ou les services à maintenir, à développer, ou à créer pour répondre aux besoins des différentes populations qui composent le territoire aujourd'hui et à l'horizon 2030.

## Principales orientations proposées

(voir document d'orientations générales)

### 2 - EQUIPEMENTS ET SERVICES D'INTERET TERRITORIAL A DEVELOPPER OU A CREER

- ❖ Services publics : Doter l'ensemble du Pays des Sources d'une même communauté de gendarmerie.
- ❖ Equipement aquatique : Approfondir les réflexions engagées sur la création de cet équipement sur le territoire en fonction de ceux existants sur les territoires voisins (CCPN, CC2V, ARC, etc.) pouvant connaître des évolutions. Etudier la réalisation de cet équipement sur le Pays des Sources, voire en proche périphérie mais ouvert aux habitants du territoire sans restriction, en lien avec l'un ou plusieurs de ces territoires voisins en choisissant une implantation et des modalités adaptées d'utilisation partagée.